

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2014

Fédération Métiers Prévention Sécurité UNSA

**21 rue Jules FERRY
931170 BAGNOLET**

**SOMMAIRE
DES COMPTES ANNUELS ETABLIS
AU 31 DECEMBRE 2014**

- **Bilan synthétique**
- **Compte de résultat synthétique**
- **Annexe**

Fédération Métiers Prévention Sécurité UNSA

BILAN SYNTHETIQUE

Exercice : 01/01/2014 au 31/12/2014

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amort. et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Fonds syndicaux		
Immobilisations incorporelles				0	Report à nouveau	74 712	28 363
Immobilisations corporelles	6 083	2 517	3 566	4 783	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	- 45 689	46 349
Immobilisations financières	1 200		1 200				
TOTAL I	7 283	2 517	4 766	4 783	TOTAL I	29 023	74 712
Actif circulant :							
Stocks					Provisions pour risques et charges (II)	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes					TOTAL II	0	0
Fournisseurs débiteurs							
Créances :					Fonds dédiés		
- Clients et comptes rattachés					TOTAL III	0	0
- Autres							
Valeurs mobilières de placement	0				Dettes		
Disponibilités (autres que caisse)	44 766		44 766	65 478	Emprunts et dettes assimilées		
Caisse	81		81	4 450	Fournisseurs et comptes rattachés	20 590	
TOTAL II	44 847	0	44 847	69 928	Autres		
					TOTAL IV	20 590	
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (V)		
TOTAL III		0			TOTAL V		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	52 130	2 517	49 613	74 712	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	49 613	74 712

Fédération Métiers Prévention Sécurité UNSA

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

Exercice : 01/01/2014 au 31/12/2014

CHARGES	Exercice N Net	Exercice N- 1 Net	PRODUITS	Exercice N net	Exercice N- 1 net
CHARGES D'EXPLOITATION (I)	221 488	195 811	PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	181 326	243 704
Achats d'approvisionnement	489		Production vendue (biens et services)		
Variation de stock (approvisionnement)			Production stockée		
Autres charges externes	146 581	141 293	Production immobilisée		
Impôts, taxes et versements assimilés			Subventions d'exploitation		81 250
Rémunération du personnel	1 083		Autres produits	179 426	162 454
Charges sociales			<i>Dont cotisations reçues</i>	<i>178 786</i>	<i>162 454</i>
Dotations aux amortissements	1 217	1 300	<i>Et paritarisme</i>		
Dotations aux provisions					
Autres charges	72 118	53 218			
CHARGES FINANCIERES (II)	0	1 544	PRODUITS FINANCIERS (II)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)	5 526	0	PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)	1 900	
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	227 014	197 355	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	181 326	243 704
EXCEDENT OU DEFICIT	-45 689	46 349			
TOTAL GENERAL	181 326	243 704	TOTAL GENERAL	181 326	243 704

ANNEXE

Fédération Métiers Prévention Sécurité UNSA
Exercice : 01/01/2014 au 31/12/2014

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales
Permanence ou changement de méthodes
Faits caractéristiques de l'exercice
Informations générales complémentaires

- COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Etat des immobilisations
Etat des amortissements
Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes
Variation des fonds syndicaux
Etat des fonds dédiés
Evaluation des immobilisations incorporelles
Evaluation des immobilisations corporelles
Evaluation des amortissements
Evaluation des créances et des dettes
Produits à recevoir
Charges à payer
Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Ressources à retenir pour la détermination des seuils
Fait générateur des ressources
Contributions publiques de financement
Actions de solidarité de l'organisation syndicale
Contributions en nature
Comptes annuels des personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble
Liste des organismes paritaires auxquels participe l'organisation syndicale
Dettes garanties par des sûretés réelles

ANNEXE

Fédération Métiers Prévention Sécurité UNSA
Exercice : 01/01/2014 au 31/12/2014

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes du Plan Comptable Général 2005 et des dispositions spécifiques appliquées aux organisations syndicales définies par le conseil national de la comptabilité dans ses avis n°2009-07 et suivants du 3 septembre 2009.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence ou changement de méthodes

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

Informations générales complémentaires

L'annexe reprend ci-après des informations spécifiques attachées au décret d'application de la loi du 20 août 2008 (règlement CRC n°2009-10).

Correction d'erreurs

Les amortissements comptabilisés au titre de l'année 2013 ont été reclassés du compte d'immobilisations 218 200 pour un montant de 1 300 euros au compte d'amortissement 281 820 à due concurrence.

ANNEXE

Fédération Métiers Prévention Sécurité UNSA
Exercice : 01/01/2014 au 31/12/2014

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Etat des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrain			
Immobilier			
Installations générales, agencements et divers			
Installations techniques et outillage industriel			
Matériel de transport	4 783	1 300	
Matériel de bureau, informatique et mobilier	0		
TOTAL	4 783	1 300	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Prêt		0	1 200
TOTAL	0	0	1 200
TOTAL GENERAL	4 783	1 300	1 200

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions	Réévaluations légales	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrain				
Immobilier				
Installations générales, agencements et divers				
Installations techniques et outillage industriel				
Matériel de transport				6 083
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
TOTAL	0	0	0	6 083
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Prêt				1200
TOTAL	0	0	0	1 200
TOTAL GENERAL	0	0	0	7 283

Etat des amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Immobilier Installations générales, agencements et divers Installations techniques et outillage industriel Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier				
TOTAL		2 517		2 517
TOTAL GENERAL	0	2 517		2 517

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amort. linéaires	Amort. dégressifs	Amort. Except.	Amort. dérogatoires	
				Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL	0				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Immobilier Installations générales, agencements et divers Installations techniques et outillage industriel Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier					
TOTAL	1 217				
TOTAL GENERAL	1 217				

Etat des provisions

ETATS DES PROVISIONS				
PROVISIONS	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour dépréciation d'actif				
TOTAL	0	0	0	0

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE Prêt personnel			
TOTAL	0	0	0
DE L'ACTIF CIRCULANT Etat - Taxe sur valeur ajoutée Acomptes et avances versés sur commande Autres			
TOTAL	0	0	0
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	0	0

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes Taxe sur valeur ajoutée Autres impôts, taxes et assimilés Autres dettes	20 590	20 590		
TOTAL	20 590	20 590	0	0
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
TOTAL GENERAL	20 590	20 590	0	0

Variation des fonds syndicaux

Report à nouveau

Le report à nouveau s'élève à 74 712 € après affectation du résultat 2013.

Etat des fonds dédiés

NEANT

Evaluation des immobilisations incorporelles

NEANT

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Evaluation des amortissements

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires en fonction de la durée de vie prévue.

Le matériel de transport est amorti sur une durée de 5 ans.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2014	31/12/2013
Autres créances		
TOTAL GENERAL	0	0

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2014	31/12/2013
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 980	0
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes	0	
TOTAL GENERAL	4 980	0

Charges et produits constatés d'avance

Charges et Produits Constatés d'avance	31/12/2014	31/12/2013
Charges Constatées d'avance	0	0
TOTAL GENERAL	0	0
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL GENERAL	0	0

ANNEXE

Fédération Métiers Prévention Sécurité UNSA
Exercice : 01/01/2014 au 31/12/2014

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Ressources à retenir pour la détermination des seuils

Le décret relatif aux seuils de certification des comptes des organisations syndicales prévoit que les organisations syndicales dont le montant de ressources annuelles est supérieur à 230 000 euros sont tenues de nommer un commissaire aux comptes.

« Sont pris en compte pour le calcul des ressources (...) le montant des subventions, des produits de toute nature liés à l'activité courante, des produits financiers ainsi que des cotisations. Sont toutefois déduites de ce dernier montant les cotisations éventuellement reversées, en vertu de conventions ou des statuts, à des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs, à leurs unions ou à des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L. 2135-1 du code du travail ».

Le présent tableau permet une lecture directe sur la situation de l'organisation syndicale en regard des obligations découlant des seuils prévus.

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	178 786€
- Reversement de cotisations	- 71 931 €
Subventions reçues	€
Paritarisme	€
Autres produits d'exploitation	640 €
Produits financiers perçus	€
Total des ressources	107 495€

Fait générateur des ressources

Les cotisations sont constatées au regard des encaissements reçus au 31 décembre 2014.

Contributions publiques de financement

- sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en « *fonds dédiés aux contributions publiques de financement* » : **NEANT**
- fonds inscrits au bilan à la clôture de l'exercice précédent, provenant de contributions de financement, et utilisés au cours de l'exercice : **NEANT**
- dépenses restant à engager, financées par des contributions et inscrites au cours de l'exercice en « *engagements à réaliser sur contributions de financement* » : **NEANT**
- fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été enregistrée au cours des deux derniers exercices : **NEANT**
- existence de conditions résolutoires liées aux contributions publiques de financement : **NEANT**.

Actions de solidarité de l'Organisation syndicale

- Constitution des provisions dotées en cours de l'exercice, en précisant la qualité des bénéficiaires prévus par les statuts : **NEANT**
- Reprise sur l'exercice en distinguant les montants utilisés et non utilisés : **NEANT**
- Variation de ces provisions en distinguant les montants à l'ouverture et à la clôture ainsi que les variations de l'exercice : **NEANT**

Contributions en nature

- nombre de personnes mises à disposition, fonction et durée : détachement à temps complets de deux personnes : le secrétaire générale et le Trésorier
- nature et identification des biens : **NEANT**

Comptes annuels des personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble

Les organisations syndicales qui appliquent la méthode B de l'article L. 2135-2 du code du travail doivent intégrer dans l'annexe de leurs comptes, les éléments relatifs aux personnes morales

appartenant au périmètre d'ensemble défini par ledit article, conformément aux dispositions du règlement de l'ANC relatif aux modalités d'applications de l'article L. 2135-2 **NEANT**

Dettes garanties par des suretés réelles NEANT